

Objectifs

Afin de soutenir la formation de ses membres étudiants et étudiantes des 2^e et 3^e cycles, le CIRST offre jusqu'à deux (2) bourses de maîtrise de 3 250 \$ et jusqu'à quatre (4) bourses de doctorat d'une valeur de 6 500 \$.

Cette bourse, non renouvelable, ne peut pas être obtenue plus d'une fois dans le cadre d'un même programme d'étude.

Conditions d'admissibilité

- ✓ Être membre étudiant ou étudiante du CIRST
- ✓ Être inscrit·e dans un programme d'étude de 2^e ou 3^e cycle durant l'année académique 2023-2024
Pour les étudiant·e·s au doctorat, il faut avoir effectué, au moment du versement de la bourse à l'automne 2023, au minimum trois (3) et au maximum quinze (15) trimestres du programme (ne pas avoir été inscrit avant le trimestre d'hiver 2018).
- ✓ Poursuivre des recherches s'inscrivant dans l'un des [axes de recherche du CIRST](#)
- ✓ Ne pas être boursier·ère d'un organisme gouvernemental (CRSH, FRQSC, etc.)
- ✓ S'engager à effectuer une présentation de ses résultats de recherche lors d'une édition du Colloque des cycles supérieurs du CIRST.

Critères d'évaluation

- ✓ Excellence du dossier universitaire
- ✓ Qualité et pertinence du projet de recherche
- ✓ Atout : codirection intra-membres ou internationale

Dossier de candidature

- ✓ Une lettre de motivation (max. 2 pages) comprenant :
 - une description du projet de recherche et de son inscription dans les axes de recherche du Centre
 - les raisons motivant la candidature.

La lettre doit être signée par l'étudiant·e et par le ou les membres du CIRST qui dirigent ses recherches.

- ✓ Une copie du dernier relevé de notes (version officielle non nécessaire).
- ✓ Un court CV académique (formation, publications, colloques, etc.).

* Au moment du versement de la bourse, à l'automne 2023, une preuve d'inscription à l'université sera exigée.

Dépôt du dossier

Veuillez faire parvenir votre dossier complet en version électronique à l'adresse suivante : cirst@uqam.ca

Date limite pour le dépôt du dossier : **le lundi 15 mai 2023**